Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 12 - 2021

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Sdavo/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
N. CAYOL, Inrap Hauts-de-France/Umr 8215 - Trajectoires
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
C. GONÇALVES-BUISSART, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn
B. FOUCRAY, Umr 5060 - IRAMAT
I. LAFARGE, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL
R. PEAKE, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Mise en page, maquette et infographie
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.
Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). [© C. Héron]
- Lutter (Haut-Rhin), vers 1960. [© M. Grodwohl]
- Hache polie en silex Campanien. [© È. Boitard-Bidaut]

Publié avec le concours financier :
- Drac Île-de-France
- Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Conseil départemental du Val-de-Marne

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.
Numéro ISSN : 2101 - 3608

Claire HANUSSE

DANS LA PLAINE DE CAEN, LE VILLAGE DE « COURTISIGNY » ET LE HAMEAU DE « TRAINECOURT » :

deux fouilles d'habitats médiévaux désertés à l'aube de l'Époque moderne

Résumé

À partir des sites des « Fosses Saint-Ursin » à Courseulles-sur-Mer et de « Trainecourt » à Grentheville (Calvados), localisés dans la Plaine de Caen, nous nous attacherons à caractériser ces habitats implantés dans un même espace géographique défini par un paysage ouvert de grande ancienneté voué à la céréaliculture, à travers leur morphologie, l'évolution des unités parcellaires et des unités d'habitation en particulier. Les points de convergence et leurs différences témoignent d'une genèse différente, d'un statut qui les oppose, puisque l'un des deux était un chef-lieu de paroisse et l'autre un simple hameau ; pourtant tous deux ont connu un processus de désertion inexorable, et assez semblable, qui les voit disparaître lentement dans les premières décennies de l'Époque moderne.

Mots-clés *Continuité territoriale, unité parcellaire, ferme, bâti, désertion, Normandie.*

Abstract

Located in the Caen plain in an ancient open landscape given over to cereal growing, two sites at Courseulles-sur-Mer and Grentheville are used to define settlement characteristics with particular reference to their lay-out and changes in land and living units. Similarities and differences bear witness to opposite origins and status, one being the centre of a parish and the other a simple hamlet. In both cases, nonetheless, an inexorable and quite similar process of desertion leads to their slow disappearance in the early decades of the modern era.

Keywords *Territorial continuity, land units, farm, buildings, desertion, Normandy.*

Zusammenfassung

Ausgehend von den in der Ebene von Caen untersuchten Fundplätzen „Fosses Saint-Ursin" bei Courseulles-sur-Mer und von „Trainecourt" bei Grentheville (Calvados, Normandie), versuchen wir in diesem Beitrag, die beiden im selben Naturraum liegenden ländlichen Siedlungen näher zu charakterisieren. Dies betrifft ihre Siedlungsentwicklung, die Entwicklung von Flurgrenzen und Parzellierungen sowie insbesondere die Entwicklung der Wohn- und Wirtschaftseinheiten. Die Ebene von Caen ist seit langer Zeit entwaldet und wird vorwiegend zum Getreidebau genutzt. Die festgestellten Übereinstimmungen und Unterschiede der jeweiligen Siedlungen belegen eine unterschiedliche Entstehung sowie einen Status, der nicht unmittelbar vergleichbar ist. Obwohl eine der Siedlungen der Hauptort eines Kirchspiels war und es sich bei der anderen Siedlung um einen schlichten Weiler

handelte, wurden beide von einem unvermeidbaren, jedoch durchaus vergleichbaren Wüstungsprozess erfasst. Dieser führte dazu, dass beide Siedlungen langsam während der ersten Jahrzehnte zu Beginn der Frühen Neuzeit aufgegeben wurden.

Stichwörter *Siedlungskontinuität, Flureinheiten, Gehöft, Gebäude, Wüstungsprozess, Normandie.*

Le bon archéologue, nous dit David Austin, c'est celui qui est capable d'intégrer l'analyse de son objet, ici le village, à différentes échelles : du contexte macro-historique à la lecture locale du site (AUSTIN 1990). L'archéologue devrait se placer idéalement aux points de convergence de ces approches ; les informations de natures différentes se cumulent, s'additionnent, mais ne se confondent pas néanmoins, comme le colloque tenu à Perpignan en septembre 2107 l'a démontré parfois sans détour (CASSET *et alii* 2018). Car les données que nous mettons en regard, qu'elles soient archéologiques, textuelles ou cartographiques, ne sont pas toujours synchrones et ne nous informent pas à la même échelle. Les attendus de cette table ronde, structurée autour de trois axes de réflexion, contiennent au moins implicitement les variations d'échelles que nous devons maîtriser au moment d'interpréter nos données, de synthétiser nos résultats.

Dans quelle mesure l'expérience normande peut-elle être utile, éventuellement, à la réflexion de nos collègues franciliens ? En réalité, ce n'est pas toute la Normandie qui est convoquée ici, mais seulement des sites étudiés dans la région de Caen, et en particulier deux d'entre eux, abandonnés de leurs habitants à l'aube de l'Époque moderne. Les sites désertés ont longtemps été considérés comme des lieux illustrant un échec de l'occupation du sol, des « habitats imprudemment installés », selon la formule de Robert Fossier, sur des terres marginales, ingrates, difficiles ; ce qui n'est pas le cas dans le contexte de la riche région céréalière de la Plaine de Caen dont la qualité pédologique des sols a été depuis longtemps valorisée. Ces sites témoignent, au contraire, de dynamiques d'occupation sur la très longue durée, celles du territoire maîtrisé, quoique mouvant, par les communautés villageoises au long des siècles. De mon point de vue il n'y a pas lieu de distinguer à priori ces sites désertés de ceux qui sont encore occupés de nos jours, car leur intérêt réside dans le fait qu'ils constituent autant d'arrêts sur image sur le village, là où ailleurs, la projection du film a continué.

Deux sites donc, les « Fosses Saint-Ursin », Courtisigny dans la documentation textuelle du Moyen Âge, à Courseulles-sur-Mer (Calvados) et « Trainecourt » à Grentheville (Calvados) seront au centre de ma réflexion. L'intérêt ici est de porter l'observation sur un même espace géographique, un même écosystème, et pour des habitats qui connaissent une phase d'occupation synchrone, au bas Moyen Âge. Malgré leurs nombreuses similitudes, ces habitats témoignent de dynamiques que nous pensons différentes.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

La Plaine de Caen, située à l'extrémité occidentale du Bassin Parisien, est un plateau faiblement ondulé, incliné du sud vers le nord, caractérisé aujourd'hui par un paysage de champs ouverts et de gros bourgs associés à un habitat groupé. Tous les indicateurs et les études réalisées tant à travers la documentation textuelle que les travaux archéologiques ou les enquêtes géo-archéologiques convergent pour considérer que ce paysage est très proche de celui de la fin du Moyen Âge, même si le groupement de l'habitat n'est pas alors total (HANUSSE, JARRY 2007 ; GERMAIN-VALLÉE, LESPEZ 2011).

D'un point de vue morphologique et à l'échelle de cette région, les données témoignent de l'émergence ancienne du parcellaire, pour partie dès la période laténienne et pour partie aux premiers siècles de notre ère. Les structures linéaires fossoyées antiques, reprises et enrichies durant le haut Moyen Âge, contribuent à la transmission du réseau, des formes intermédiaires dont le cadastre du début du XIXe siècle est un témoin privilégié. Au sein de ce parcellaire de grandes masses, le modelé connaît des évolutions au cours du Moyen Âge, et donne ses caractéristiques au paysage composé de « delles » découpées en lanières, des champs ouverts dont la morphologie générale est bien lisible sur les cadastres « napoléoniens », relativement précoces dans cette région.

Dans le même espace géographique, mais dans une commune située à l'ouest de Caen, Rots, la restitution d'une partie de son territoire en 1479 à partir d'un inventaire des biens de l'abbaye Saint-Étienne a été proposée par Thomas Jarry (JARRY 2005) ; ce travail illustre remarquablement les formes du paysage dans le dernier siècle du Moyen Âge et valide, dans cet espace ouvert, la pertinence du cadastre du début du XIXe siècle. En l'absence de plans terriers modernes, au demeurant assez peu nombreux en Normandie, un exceptionnel document daté entre 1477 et 1492 restitue par ailleurs une partie du petit terroir d'Allemagne (aujourd'hui Fleury-sur-Orne aux portes sud-est de Caen), et donne à voir l'espace rural, riverain de l'Orne, composé de parcelles en « lames de plancher » autour du domaine de Saint-Étienne. Ce témoignage atteste d'une organisation en tenures dispersées en petites parcelles encore majoritairement mises en culture. La mainmise de l'abbaye concerne un tiers de cet espace ; le reste est entre les mains de 36 tenanciers dont la majorité n'ont qu'une parcelle. Sept individus, bourgeois de Caen, possèdent 25 parcelles, certes encore modestes (moins d'un hectare pour chacun), mais cela illustre dans cet espace géographique, comme autour d'autres centres urbains, la constitution de propriétés de plus en plus vastes par les bourgeois de la ville qui s'en sortiront plus vite et mieux au moment de la reprise économique qui succède aux crises des XIVe et XVe siècles (JARRY 2005). Cette situation ainsi décrite, qui voit la réorganisation de l'espace agraire consécutive aux crises du bas Moyen Âge, explique certainement en partie l'aboutissement du processus de désertion amorcé dans la première moitié du XIVe siècle de nos habitats, malheureusement beaucoup moins bien documenté par les textes.

Les deux sites dont il sera question ont été fouillés dans des conditions différentes. Le premier a été étudié partiellement dans le cadre d'une fouille programmée en deux séquences (1971-1974), puis durant les années 2000, dans le cadre d'un chantier-école de l'université de Caen (2000-2008 et sondages en 2014-2015). Le second site a été exploré exhaustivement en cinq campagnes de fouilles préventives (30 mois) réalisées entre 1987 et 1994 sous la direction de Claude Lorren (1987-1988) alors enseignant-chercheur (Université de Caen), puis de Marie-Claude Taupin (Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1988-1994). Depuis 2015, un projet collectif de recherches « PCR Trainecourt » (coordination C. Hanusse) s'est fixé comme objectif de rassembler toute la documentation analogique de cette fouille, qui a été numérisée et est en cours de redocumentarisation (terme consacré dans le champ de l'édition numérique qui désigne l'ajout de métadonnées au-delà du simple commentaire des documents), dans la perspective d'une diffusion de ces résultats non publiés, à l'exception d'un petit article de synthèse (TAUPIN 1996) ou de notices parues dans *Cent Maisons médiévales* (LORREN 1998). Un financement de la région Normandie permet d'envisager une large publication numérique (Projet ARCHEAN, RIN 2018 ; consulter https://craham.hypotheses.org/2414).

DEUX IMPLANTATIONS DIFFÉRENTES

Le site des « Fosses Saint-Ursin » est implanté en bordure orientale d'une petite vallée sèche, orienté SO-NE, à 3,5 km des rives de la Manche. Le lieu est attesté dans la documentation textuelle seulement à partir du milieu du XIIe siècle, sous le nom de Courtisigny,

lors de la confirmation d'une donation de terres situées dans la vallée de Courtisigny, par laquelle passe le chemin qui va de Bernières [sur-Mer] à Courtisigny (*apud Cortisagni, tres acras terras duas videlicet in valle de Cortisagni et transit per eas quedam via qua itur de Berneriis ad Cortisagni*). Plus tardivement – à la fin du XIIIe siècle seulement – nous apprenons que Courtisigny est le chef-lieu d'une paroisse dont le patronage et la dédicace sont néanmoins inconnus ; ils ne sont pas mentionnés dans le pouillé du diocèse de Bayeux de 1350. Un sondage archéologique réalisé en 2006 (HANUSSE 2012) a confirmé la présence d'un édifice de culte associé à un cimetière, une zone d'inhumations réservée à l'évidence à des immatures, que des datations radiocarbones, réalisées sur deux squelettes d'enfant issus de deux sépultures voisines, attribuent au VIIIe-IXe siècle pour l'une, au plein XIVe siècle pour l'autre. Si la phase du bas Moyen Âge était bien documentée par l'archéologie, il a fallu attendre deux sondages en 2014 et 2015 pour confirmer formellement une occupation à partir des VIIe-VIIIe siècles, sous la forme de structures en matériaux périssables et de fosses aux fonctions indéterminées ; ces constats ont conforté les hypothèses concernant la présence précoce d'un lieu de culte devenu paroissial par la suite. L'essentiel des structures mises au jour, qui ne représentent qu'une partie du village (20 % au plus ?), sont concentrées au nord et nord-ouest de l'église, dans ce qui est devenu une fosse (cuvette ?) débouchant sur la vallée sèche ; cette fosse résulte du creusement du versant lorsque l'on a cherché à extraire les matériaux, des moellons de calcaire, destinés à l'édification des maisons (**figure 1**). Ce processus a entraîné un aménagement du versant en modestes terrasses autour d'un chemin est-ouest rejoignant celui qui est mentionné au XIIe siècle, et que nous avons repéré en partie au niveau du talweg de la vallée sèche. Les fouilles et l'analyse du cadastre napoléonien ont contribué à cette lecture.

Figure 1 – Courseulles-sur-Mer, « Fosses Saint-Ursin » (Courtisigny, Calvados). Vue d'ensemble des indices mis au jour. [© J.-C. Fossey, C. Hanusse, CRAHAM]

Figure 2 – Grentheville, « Trainecourt » (Calvados). Plan du village dans le courant du XIVe siècle.
[© C. Hanusse, CRAHAM, d'après M.-C. Taupin]

Le site de « Trainecourt » est situé à 5 km de la rive droite de l'Orne, à environ 1,3 km à l'ouest de Grentheville, et à environ 700 m au sud des sites de Mondeville-Saint-Martin (Mondeville). Le bourg actuel de Grentheville, qui reste le seul lieu habité au début de l'Époque moderne, regroupait autour de l'église Saint-Rémi quelques maisons et deux « manoirs » attestés sur le plan cadastral de 1809 (CASSET *et alii* 2018). Cette église est fondée à la fin du XIIe siècle par un seigneur de Formentin au cœur de son domaine (« *in capite sue culture* »). La première mention de Trainecourt date au mieux du début du XIIIe siècle dans la paroisse de Grentheville (1204 : *in territorio de trainecort quod territorio est dicte parrochie* (Grentheville) ; 1239 tènement sis à *troignecort et in parrochia de grentevilla*). À l'emplacement du site, des indices témoignent d'installations remontant à la Protohistoire et à l'Antiquité (fosses, fossés, enclos). Les traces du haut Moyen Âge sont moins sûres mais pas exclues : du mobilier résiduel est identifié mais aucune structure n'est clairement attribuable à cette phase. L'absence d'église à Trainecourt justifie l'usage du terme de hameau pour le désigner, à l'instar des nombreuses mentions textuelles qui évoquent le *hamel* de Trainecourt au long du Moyen Âge et au-delà. Il possédait son propre terroir – c'est-à-dire des terres exploitées associées à cet habitat – comme le suggèrent clairement des mentions comme « en terrour de trainecort » situé dans la paroisse de Grentheville (?). Trainecourt est installé le long d'une voie ancienne (**figure 2**) datable du haut Moyen Âge, qui est peut-être assimilable à un chemin repéré à l'est sur le site de La Sente (HANUSSE 2014). Les axes de circulation constituent bien sûr des éléments structurants forts que renforce, à Trainecourt, la présence en bordure méridionale du chemin d'une mare, et quelques dizaines de mètres plus loin, d'un puits aménagé sur une placette quasiment au centre du hameau. Il restera le seul puits jusqu'à ce qu'un autre soit creusé à l'ouest dans une cour privative. Courtisigny était doté d'un puits communautaire et peut-être d'un second à l'ouest du site.

L'interprétation du hameau de Trainecourt est dès l'origine liée à celle des sites du haut Moyen Âge de « Mondeville-Saint-Martin » : « Delle Saint-Martin » (fouille Claude Lorren 1977-1994) et « Haut Saint-Martin » à Mondeville (fouille Valérie Renault, Afan 1991-1993). La lecture proposée par Claude Lorren, prolongeant à quelques nuances près, celle de Lucien Musset, est de considérer que l'abandon du site de Saint-Martin puis de son église au XIIe siècle s'explique par la création de l'église Saint-Rémi consécutive au déplacement de la population de Saint-Martin vers Trainecourt. Ce schéma vraisemblable présente une grande cohérence, mais reste incomplètement démontré en l'absence de la publication d'ensemble du site de Mondeville-Saint-Martin (HANUSSE 2014).

DES MORPHOLOGIES REFLETS DE DEUX PROCESSUS DE FORMATION

À l'issue des fouilles, en gardant à l'esprit que l'un des deux sites a été partiellement exploré, les plans d'ensemble offrent à notre réflexion deux morphologies bien différentes. Trainecourt présente toutes les caractéristiques d'un plan linéaire de type « village-rue » (**figure 2**) : les parcelles sont réparties de part et d'autre d'un axe de circulation principal, ancien, de 300 m de long (NO-SE), complété par des axes secondaires sur lesquels prennent appui d'autres parcelles bâties. La régularité apparente de celles-ci et l'organisation initiale du bâti entre « cour et jardin », attribué par Marie-Claude Taupin au XIIIe siècle, suggèreraient que l'on était en présence d'un aménagement planifié. Cependant, ces formes ne permettent de préjuger ni du statut ni du contexte de cette création. Dans le cas du village de Courtisigny, une rupture essentielle se produit à partir de la fin du XIIe-début XIIIe siècle, à l'occasion d'un vaste réaménagement lié à la construction de bâtiments en pierre, ayant nécessité de volumineuses excavations pour extraire les matériaux de construction, jusqu'à plus de 3 m par endroit, en fonction de la puissance de la formation superficielle (limons) recouvrant le substratum calcaire (Bathonien). Le toponyme « Fosses Saint-Ursin » rend compte de cette caractéristique locale du relief. La transformation du versant permet l'installation de part et d'autre d'une voie (est-ouest) de parcelles dont la lecture après la fouille témoigne d'une moindre régularité qu'à Trainecourt. Cette voie est reliée à un chemin NE-SO qui forme vraisemblablement la limite occidentale du village, située au niveau du talweg de la petite vallée sèche. Nous pensons que cet axe qui vient de Bény-sur-Mer (3 km au sud) et se dirige vers la côte, et notamment vers Bernières-sur-Mer (3,5 km au nord-ouest), est celui qui est attesté vers le milieu du XIIe siècle. L'observation du relief et des sondages réalisés dans le fond de vallée ont montré que des unités contemporaines des premières étudiées, plus à l'est, sont construites en bordure orientale du chemin. Ici, le versant a été également creusé pour permettre l'édification des bâtiments en pierre, mais moins profondément car les matériaux sont plus proches de la surface (< 0,80 m). La partie sud-est de l'espace villageois, hors fosse, conserve les traces de l'occupation du haut Moyen Âge ; c'est également là que se trouvent les vestiges de l'église et du cimetière qui sont, de fait, à l'écart du bâti des XIIIe-XVe siècles, isolés à une cinquantaine de mètres au plus près de la fosse ; le creusement de celle-ci et le dénivelé du plateau, incliné vers le nord, vers la Manche, donnaient donc à l'église une position dominante par rapport aux maisons du village.

À l'échelle des parcelles, d'autres distinctions sont lisibles. Sur les deux sites, celles-ci sont très majoritairement jointives, mais non les maisons, même voisines, qui sont systématiquement séparées (parfois par un espace de quelques centimètres) ; la mitoyenneté n'est observée que dans le cas de structures appartenant à une même parcelle. À Trainecourt, leurs dimensions varient en façade de 15 à 19 m, sur 40 m de profondeur, soit une surface au sol entre 680 et 760 m², mesures calculées dans les limites de la fouille. À Courtisigny, les dimensions de ces parcelles apparaissent beaucoup plus disparates : de 8/10 m à 17,50 m de façade, sur 9/10 m à plus de 40 m de longueur (**figure 3**). Cette variabilité se traduit également dans les superficies restituées de ces ensembles, très inégales, d'environ 120 m²

jusqu'à plus de 700 m² ; à cela s'ajoute le constat d'une hétérogénéité morphologique des parcelles, loin d'être toutes simplement quadrangulaires. De plus, la dissymétrie constatée entre les unités localisées au sud du chemin, plus exigües, et celles repérées au nord, plus dilatées, constitue une autre caractéristique du site. Nous expliquons ces constats par le développement sur le long terme de l'habitat (maisons et bâtiments d'exploitation), l'état final étant le seul correctement caractérisé par la fouille. La lecture est en effet rendue difficile à cause de la faiblesse de la stratigraphie, car l'installation se fait sur le substrat calcaire excavé, sur lequel la sédimentation a été faible, de quelques centimètres à peine. La nature du bâti permet des reprises moellon par moellon, très faciles à réaliser pour les occupants, mais souvent illisibles pour nous. La fouille des « Fosses Saint-Ursin » éclaire la mutation du bâti dans la Plaine de Caen avec l'adoption définitive de la pierre comme matériau de construction principal : petits moellons calcaire liés à la terre, dit « mortier d'hirondelle », par les maçons contemporains, extraits *in situ*. Dans la région de Caen, à partir du début du VIIIe siècle, la pierre était assez banalement utilisée dans la construction des solins et parfois des murs pignons, aux dépens des bâtiments sur poteaux plantés qui caractérisaient plus généralement la construction jusqu'au XIIe siècle. L'absence de vestiges de ce type clairement attribuables à cette phase à Courtisigny, alors que nous savons que le site est occupé, est probablement imputable aux reconstructions qui ont éventuellement entraîné la disparition des structures antérieures ; mais nous ne pouvons exclure que nous ne les avons pas encore découvertes sur le versant intact, malgré les quelques sondages réalisés. Cette évolution est en revanche bien illustrée sur d'autres sites comme celui de Vieux-Fumé où l'implantation attribuée aux XIIIe-XIVe siècles

Figure 3 – Courseulles-sur-Mer, « Fosses Saint-Ursin » (Courtisigny, Calvados). Unités parcellaires du site. [© J.-C. Fossey, C. Hanusse, CRAHAM]

est décalée vers le nord-est de l'espace occupé lors de la phase précédente (XIe-XIIe siècles ; HINCKER 1999). Cette mutation des techniques constructives ne signifie pas pour autant que des matériaux périssables (torchis et bois) ne sont plus utilisés dans ces habitats pour le cloisonnement intérieur, l'aménagement d'appentis ou la réparation des murs. De même, si la couverture de l'habitat paysan est principalement composée de chaume, la présence dans les niveaux du XIVe siècle de terres cuites architecturales et d'ardoises suggère d'autres alternatives possibles quoique réservées à des ensembles particuliers : bâtiments élitaires (Trainecourt), édifice religieux (Courtisigny). La documentation textuelle suggère par ailleurs cette même diversité des pratiques et l'emploi somme toute limité de ces matériaux onéreux (HANUSSE, JARRY 2007). Dès lors, ces usages ont contribué à caractériser le paysage bâti de la Plaine de Caen, dominé par la pierre, et qui contrastait jusque dans la première moitié du XXe siècle avec les bâtiments en colombage du bocage Normand ou du Pays d'Auge à l'ouest et à l'est la Plaine de Caen.

DES CONVERGENCES À L'ÉCHELLE DES UNITÉS D'HABITATION

Nous venons d'évoquer la morphologie des parcelles qui offre une bien plus grande variété à Courtisigny qu'à Trainecourt. Néanmoins, quelques traits communs émergent à l'échelle des unités parcellaires que ces dernières conservent ou non, au fil des transformations, un plan rigoureusement rectangulaire. À l'origine, un bâtiment unique est implanté le plus souvent entre une cour donnant sur la rue et une cour située à l'arrière ; au-delà de cette seconde cour se trouvent potentiellement les parcelles cultivées selon le schéma traditionnellement admis dont le cas de « Vallange » à Vitry-sur-Orne, en Moselle (GÉRARD 2018), constitue un exemple archéologique remarquable. À Courtisigny, la topographie particulière conduit à considérer que les parcelles cultivées sont hors de la fosse, hypothétiquement dans le prolongement des parcelles bâties. La lisibilité des unités parcellaires assimilables parfois aux unités d'habitation, comprenant notamment une maison identifiée par la présence d'un foyer, a permis à Marie-Claude Taupin de comprendre les transformations sur la durée des unités parcellaires, de la phase initiale au début du XIIIe jusqu'au début du XIVe siècle, époque de son développement maximal dans un contexte de croissance démographique. Les bâtiments d'habitation, qui constituent dans la phase initiale les seules structures édifiées dans ces parcelles, sont ensuite agrandis, la surface au sol s'accroissant de 65 m² – un module fréquent sur ce site – pour atteindre 80 m² ou plus. Cela s'est traduit par l'ajout d'une pièce à une extrémité, modifiant le cloisonnement. Ces grands bâtiments finissent par barrer totalement la parcelle, justifiant le maintien de portes opposées qui permettent ainsi de passer de l'avant vers l'arrière par un couloir partageant la maison en deux parties inégales (2/3-1/3), un dispositif bien attesté dans le nord-ouest de l'Europe durant le haut Moyen Âge ; il ne constitue pas néanmoins un stéréotype sans concurrence comme le montre la diversité des situations observées à Courtisigny même (**figure 4**). Sur ce site, ces aménagements isolent totalement les cours, parfois encloses de murs, situées en fond de parcelle ; au pied du versant, dans quelques cas très hauts (3,50 m par rapport au niveau de la cour), il est impossible d'envisager une sortie aisée directement vers le sommet, sauf à pied par un chemin pentu. Dans d'autres cas, de nouvelles constructions sont ajoutées, adossées aux structures préexistantes, ou construites en fond de parcelle. Ces évolutions sont repérées à Courtisigny, mais l'installation dans la fosse a contribué à la densification du bâti souvent très imbriqué dans les espaces jusqu'alors vides ; ce qui se traduit parfois par une transgression des limites antérieures des parcelles (**figure 5**). Ceci a contribué à brouiller le plan d'ensemble et la compréhension dans le détail de ces évolutions, nous conduisant à hésiter sur l'utilisation du terme de parcelle pour désigner ces unités complexes et hétérogènes, lui préférant l'expression plus neutre d'entité spatiale structurée. S'agit-il toujours de la même parcelle lorsque deux maisons sont identifiées à quelques mètres l'une de l'autre ?

Figure 4 – Courseulles-sur-Mer, « Fosses Saint-Ursin » (Courtisigny, Calvados). Synthèse morphologique des plans de maison. [© J.-C. Fossey, C. Hanusse, CRAHAM]

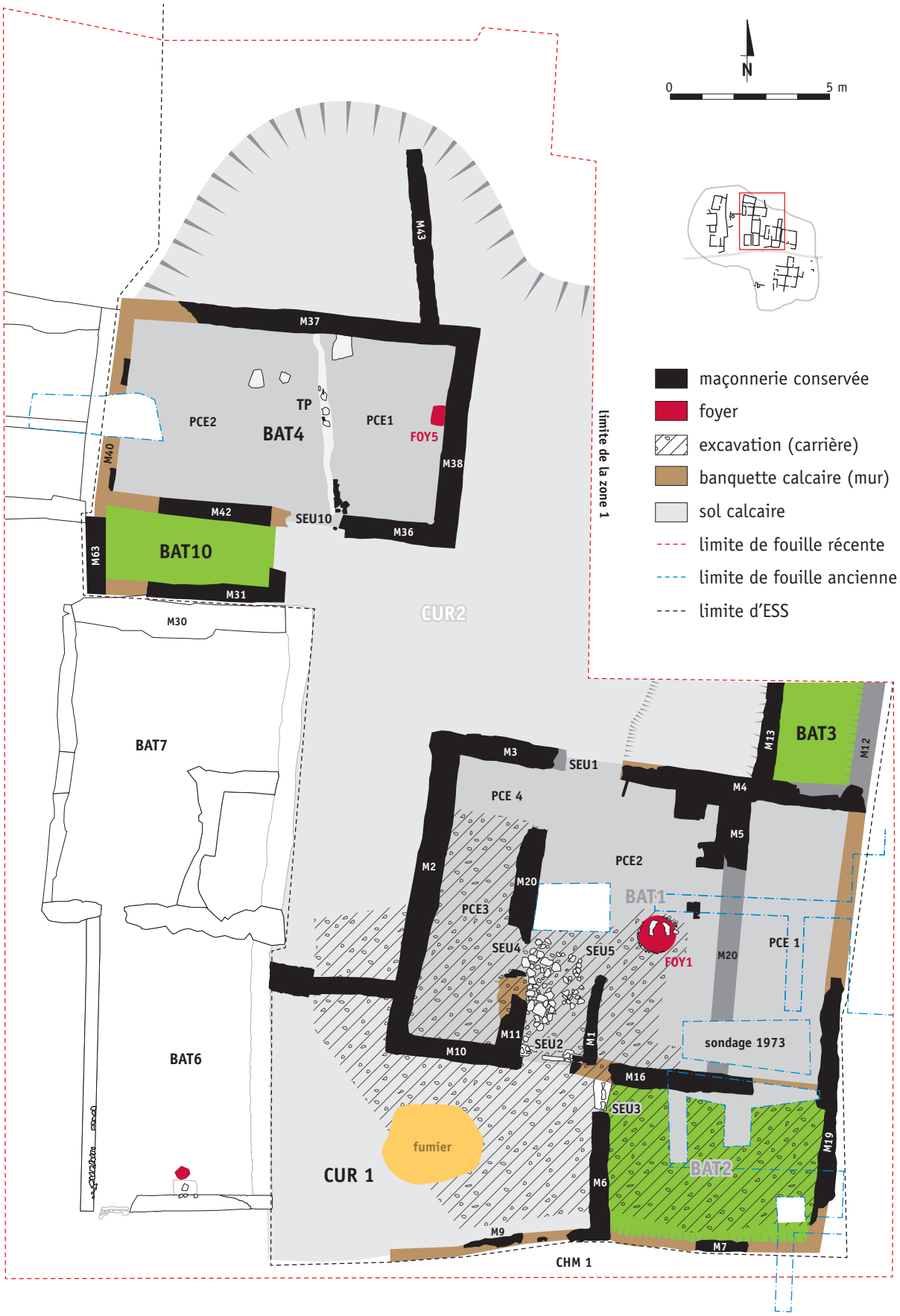

Figure 5 – Courseulles-sur-Mer, « Fosses Saint-Ursin » (Courtisigny, Calvados). Unité d'habitation (ESS2)
[© S. Ronsseray, J.-C. Fossey, C. Hanusse CRAHAM]

Dans quelle mesure cette réalité matérielle, observée ou reconstituée, rend compte du degré d'autonomie de ces foyers, spatialement, économiquement et, j'oserais ajouter, fiscalement (HANUSSE 2012) ?

Dans la mesure où l'identification des unités parcellaires est clarifiée, plusieurs situations sont observables, entre état initial et état transformé jusqu'à l'abandon (le mieux appréhendé par l'archéologue). Ces différents états suggèrent des dispositifs et des situations variés qui résultent « du cumul de décisions individuelles, délibérées, d'aménagements de l'espace... » (GAUTHIEZ *et alii* 2003, p. 443), en lien avec les activités exercées, la composition de la famille, changeant au fil des générations ou des capacités économiques, poussant un individu à abandonner sa maison et son village, un autre à accaparer les parcelles voisines, situation bien documentée à Trainecourt (cf. *infra*).

La répartition entre espace bâti et espace non bâti, espaces de circulation, cours, jardins contribue à la caractérisation de chaque unité d'habitation. Nous pouvons alors nous interroger sur la composition de ces unités, leur évolution au fil du temps et la signification de ces réaménagements. Le dispositif de la maison entre « cour et jardin » est fréquemment observé à Trainecourt, où il se conserve relativement bien au fil des décennies ; il suggère le rassemblement sous le même toit de toutes les activités : espace de vie, espace de stockage, voire étable de petites dimensions. L'existence de maisons mixtes est un fait acquis, au moins dans la phase initiale. La multiplication de bâtiments complémentaires à la maison, adossés à celle-ci ou construits indépendamment, au fond des cours ou en file le long de ces dernières, témoigne d'un changement des pratiques qui voit la spécialisation des espaces : écurie, grange, charterie, atelier, etc. Les interprétations conservent, nous le savons, une part d'incertitude, en l'absence de foyer ou de cheminée, de salissures sur les sols de terre battue liées aux gestes quotidiens, et d'analyses micromorphologiques. Ces silences ouvrent paradoxalement le champ du possible, nous laissant voir dans ces structures des annexes, des bâtiments d'exploitation caractérisant les fermes : la documentation textuelle en témoigne, les réalités post-médiévales nous y encouragent. La combinaison de critères proprement archéologiques tels que le bâti interprété, la taille, le nombre de structures, l'analyse qualitative et statistique du mobilier permet de fonder jusqu'à un certain point nos propositions et d'arbitrer entre unités d'exploitation agricole, fermes, et autres unités, simples habitations de paysans modestes ou d'individus ayant des activités d'une nature différente. La population de nos villages est potentiellement diverse par l'activité ou la fonction exercée, le niveau de fortune et le prestige (HANUSSE, DERVIN 2015). Nous ne saurions pour autant, immédiatement et mécaniquement, interpréter ces informations sous l'angle des différences sociales. Elles ne peuvent se déduire directement des données matérielles mises au jour sur ces sites. Cependant nous avons la capacité à repérer des unités que nous qualifions d'élitaires à partir d'indicateurs cumulés qui peuvent de plus varier dans le temps ; les marqueurs de la distinction ne sont pas nécessairement et exactement constants. Les situations sont bien analysées par Diane Rego dans sa thèse, notamment à Trainecourt où une nouvelle unité accapare l'espace occupé jusqu'alors par des unités d'exploitation agricole comprenant quatre maisons d'habitation, ainsi qu'à l'ouest, un espace vide de construction, transformé en cour close. Cette nouvelle installation présente des caractéristiques particulières dont une surface au sol d'environ 1 000 m^2, soit près du double de la majorité des unités parcellaires anciennes, et le nombre de ses éléments constitutifs, une douzaine de bâtiments et trois cours. La singularité de cette unité est confirmée par l'usage de pierres de calcaire fin de Caen, liées au mortier de chaux, une couverture de tuiles plates de terre cuite à crochets, chapeautée d'un faîtage de tuiles glaçurées, un sol et un foyer dallés, des piédroits de porte en pierre de taille. Autant de caractéristiques qui contribuent à la différenciation de cette unité d'habitation. Enfin, le mobilier, non céramique, en accentue le caractère distinctif par son abondance et sa qualité. Outre les mobiliers habituels à cette époque (serrure en bronze, loquet, pentures et crapaudines, outillage, etc.) ou plus rares (crucifix en bronze

émaillé), ont été mises au jour des pièces d'armement (éléments de cotte de maille, deux étriers et une pointe de flèche). La découverte d'ardoises portant des inscriptions gravées (formes géométriques, animales, lignes graduées), dont la signification reste incertaine, témoigne de la présence de scribes maîtrisant l'écrit, dont nous ne savons rien au demeurant, mais qui sont présents au plus près de la maison. Néanmoins, rien ne nous permet de cerner l'identité de ces personnages et les textes ne nous sont ici d'aucun secours (REGO 2018).

Au-delà de ce cas particulier, assez rapidement déconstruit, avant la fin du XIVe siècle – revers de fortune, conjoncture générale – les transformations morphologiques de ces unités, les modifications de leur composition sont autant d'informations qui reflètent les évolutions qui se jouent dans les limites du village et au-delà de celles-ci, dans le rapport au terroir. Le cas de Trainecourt, grâce au caractère exhaustif de la fouille, illustre, à travers les transformations de ce grand hameau entre le début du XIIIe et la fin du XVe siècle, la diminution du nombre de fermes, parallèlement à une augmentation de leur taille et la multiplication des bâtiments d'exploitation (**figure 6**). Ce constat suggère une spécialisation accrue de ces bâtiments dans la phase finale de l'occupation. De plus, d'environ 70 unités à la fin du XIIIe siècle, le hameau ne compte plus que 3 ou 4 fermes à la fin du XVe siècle. Le processus d'abandon est inexorable. Nous sommes tentés de rapprocher ces éléments du phénomène d'agrandissement de la propriété foncière à la fin du Moyen Âge, l'augmentation de la production céréalière imposant pour une même exploitation un accroissement du nombre et de la taille des espaces de stockage : grange, remise, écurie, atelier, voire

Figure 6 – Grentheville, «Trainecourt» (Calvados). Plan du village à la fin du XIVe/début XVe siècle.
[© C. Hanusse, CRAHAM, d'après M.-C. Taupin]

petit bâtiment d'habitation destiné aux autres occupants de la ferme ayant ou non un lien de parenté avec la famille principale. La réorganisation de l'espace agraire après les crises du bas Moyen Âge redessine le paysage de la Plaine de Caen, fait disparaître des hameaux ou des villages qui semblaient avoir tout pour réussir, par exemple une église ancienne comme à Courtisigny. Nous avons pu montrer que le regroupement de l'habitat en un seul lieu n'est cependant pas complet à l'aube de l'Époque moderne (HANUSSE, JARRY 2007 ; HANUSSE 2012).

EN GUISE DE CONCLUSION

Au jeu des ressemblances et des différences, que nous apprennent ces deux sites à travers cette rapide présentation ? Nous retiendrons tout d'abord la certitude, partagée aujourd'hui, que l'histoire des lieux habités, même ceux qui ont disparu dans les dernières décennies du Moyen Âge, s'inscrit dans la longue durée du Moyen Âge, mais très souvent aussi du millénaire qui précède. Un changement d'échelle spatiale permet de comprendre l'évolution de nos sites sur ce temps long et de mieux appréhender la capacité des communautés humaines à gérer leur espace, leur territoire mouvant. L'archéologie préventive nous autorise d'en faire la démonstration, l'archéologie programmée également mais par d'autres voies faute de moyens budgétaires équivalents et de superficies observées moins extensives. L'élargissement de la focale permet de nuancer, de démentir les lectures négatives, voire péjoratives du phénomène de désertion dès lors qu'il est abordé sous l'angle des dynamiques territoriales et de la continuité de l'occupation dans des espaces favorables aux activités des hommes, comme le fut la Plaine de Caen. Les recompositions de la fin du Moyen Âge ou des siècles suivants enregistrent d'une certaine manière, avec un certain décalage, les bouleversements engendrés par ces crises. Néanmoins, la fragilité de ces sites n'est pas nécessairement liée à leur jeunesse.

Dans cette région de la Normandie, à la fin du XIIe-début du XIIIe siècle, on enregistre très clairement un changement dans les pratiques constructives. La pierre supplante définitivement la terre et le bois comme matériau principal ; tous les niveaux de la population semblent concernés, du plus modeste au plus fortuné, même si ce sont les derniers que nous repérons le mieux. La distinction s'opère surtout par l'emploi de matériaux plus onéreux sur la couverture, au sol, dans les parties exposées du bâtiment au regard des autres. Le village se pétrifie, la construction devient durable et certainement plus complexe à entretenir. Pour beaucoup de chercheurs, c'est à ce moment que s'ancre ce que l'on nomme l'architecture vernaculaire. Outre les risques de voir se développer un discours ethno-identitaire, dans le moment que nos sociétés traversent, en réinventant des types régionaux, l'erreur serait de vouloir retrouver à tout prix des éléments postérieurs, modernes, voire contemporains lorsque nous analysons nos données. Dans notre cas, nos maisons du bas Moyen Âge font écho au bâti moderne et contemporain, mais avec des nuances certaines : le mortier de chaux remplace le mortier d'hirondelle, l'usage d'assises de réglages en modules moyens fait son apparition, les maisons sont fréquemment dotées d'un vrai étage, ce qui n'était pas le cas quelques siècles plus tôt. Il existe également une certaine diversité des solutions mises en œuvre dans l'aménagement de ces structures, plans, compositions qui font écho à l'histoire complexe de ces lieux, aux aléas individuels et collectifs ; notre difficulté est de faire la part des uns et des autres, lorsque le contexte macro-historique est abusivement, à mon sens (?), sollicité pour expliquer ce que l'on constate sur nos sites. Ainsi, du fait que Trainecourt soit un « village-rue » (potentiellement le résultat d'un lotissement ?), nous ne devons pas mécaniquement en faire un témoignage direct des grands défrichements avec tout ce que cela sous-entend de mise en valeur de terres nouvelles. Ici nous avons affaire, plutôt, à la poursuite sous d'autres formes de l'activité d'une communauté humaine, avec un déplacement de quelques centaines de mètres du lieu de vie, peut-être vers les terres déjà cultivées à proximité d'un chemin

ancien, avec la bénédiction d'un petit seigneur local qui a pu faire édifier une église à proximité de son domaine, à l'extrémité de cette même voie. La dimension pratique, le fait de pouvoir disposer de parcelles constructibles plus vastes que dans l'ancien village – Saint-Martin – dont le sous-sol contenait de nombreux vestiges des occupations anciennes remontant à l'Antiquité, a pu jouer un rôle dans le succès de l'entreprise. À Courtisigny, un site occupé sur la longue durée, le glissement de l'habitat vers le nord a pu répondre à la nécessité de s'installer là où la pierre constructible était plus proche de la surface que dans le secteur de l'église où se trouvent les vestiges du haut Moyen Âge, l'église et le cimetière.

La maison sur laquelle nous nous sommes peu attardés présente une organisation, commune aux plus grands édifices de 80 à 100 m² au sol, autour d'un couloir central desservant une grande pièce qui accueille le foyer ou la cheminée et des pièces plus petites aux usages divers (chambre, stockage, atelier, etc.). La présence de quelques animaux sous le même toit est attestée dans les phases les plus anciennes, mais globalement leur présence n'est pas bien repérée sur ces deux sites ; le fait d'être dans un contexte où domine la céréaliculture s'oppose à cette présence massive. Quelques vaches et des animaux de trait peuvent trouver place dans les bâtiments d'exploitation qui se multiplient ; les moutons, dont l'élevage est complémentaire de la culture céréalière en champs ouverts, sont certainement repoussés dans des enclos à la périphérie plus ou moins proche du village. Signalons qu'en Normandie, on ne connaît pas la présence de personnages chargés de mener paître tous les moutons du village sur les terres vaines. L'individualisme ne concerne pas que le bocage !

Ces quelques observations ne sauraient épuiser ce que ces sites nous révèlent. La reprise des données de Trainecourt (données précieuses car la fouille est exhaustive) nous permettra d'affiner la périodisation proposée par Marie-Claude Taupin. Les travaux sur la céramique développés collectivement ces dix dernières années ont renouvelé nos typochronologies ; la publication des milliers de données contextualisées nous autorisera peut-être à nuancer nos interprétations, à préciser les pulsations de ce vaste hameau, à avancer sur l'analyse des hiérarchies au village ; Diane Rego nous a ouvert des pistes. Désertés, ces sites l'ont été, certes, mais inscrites dans la lecture des dynamiques locales, dont témoigne la réorganisation des terroirs que quelques documents éclairent. L'étude de cette riche documentation archéologique est porteuse d'informations indispensables à notre connaissance du village, de tous les villages.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUSTIN D. (1990) – The « proper study » of medieval archaeology, dans : ALCOCK L., AUSTIN D., *From the Baltic to the Black Sea: Studies in Medieval Archaeology*, London / New York, Routledge, p. 942.

CASSET M., HANUSSE C., REGO D. (2018) – Les vies multiples d'un village de la Plaine de Caen : le hamel de Trainecourt en son « terrouer » à Grentheville (Calvados), dans : CATAFAU A., PASSARIUS O. (coord.), *L'archéologie au village : le village et ses transformations du Moyen Âge au premier cadastre*, Actes du colloque de Perpignan, 20-22 septembre 2017, Association Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, p. 199-210 (Archéologie du Midi Médiéval, nº spécial 36).

GAUTHIEZ B., ZADORA-RIO É., GALINIÉ H. (2003) – *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 450 p. (Collection Perspectives « Villes et territoires »).

GÉRARD F. (2018) – Le village lorrain, un outil au service d'une production planifiée. L'exemple des sites de Vitry-sur-Orne (Xe-XVe siècle) et de Demange-aux-Eaux (IXe-XIIe siècle), dans : CATAFAU A., PASSARIUS O. (coord.), *L'archéologie au village*, p. 27-41 (Archéologie du Midi Médiéval, nº spécial 36).

GERMAIN-VALLÉE C., LESPEZ L. (2011) – L'apport des recherches géomorphologiques et micromorphologiques récentes à l'archéologie des paysages de la Plaine de Caen (Calvados, Basse-Normandie), *Norois*, 220, p. 143-178.

HANUSSE C. (2012) – *Archéologie des communautés villageoises au Moyen Âge. 2. Le village de Saint-Ursin de Courtisigny : le site des Fosses Saint-Ursin*, Habilitation à diriger des recherches, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 243 et 93 p.

HANUSSE C. avec la collaboration de ALDUC-LE BAGOUSSE A., HINCKER V., PILLAULT S., PILET-LEMIÈRE J., TIXIER B. (2014) – L'habitat de la Sente à Grentheville (Calvados), VIe-Xe siècle, dans le contexte du terroir de Mondeville Saint-Martin, *Archéologie Médiévale*, 44, p. 1-49.

HANUSSE C., DERVIN S. (2015) – Essai d'interprétation fonctionnelle des unités d'habitation du village de Courtisigny (XIIIe-XVe siècles). Pistes sur une réflexion en cours, *Revue archéologique de l'Ouest*, 32, p. 385-399.

HANUSSE C., JARRY T. (2007) – Espace bâti et habitation en Normandie (Plaine de Caen) du XIIIe au XVe siècle. Mise en regard des sources archéologiques et textuelles, dans : MADELINE P., MORICEAU J.-M. (éd.), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXIe siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, MRSH, p. 133-152 (Bibliothèque du pôle rural, hors-série des Enquêtes rurales).

HINCKER V. (1999) – *Les vestiges d'habitats Ier-XIIe siècles sur le versant Ouest de la vallée du Laizon à Vieux-Fumé (Calvados)*, *Histoire et traditions populaires*, 68, p. 7-18 (Bulletin publié par le Foyer rural du Billot).

JARRY T. (2005) – Autour d'un plan médiéval normand. Le plan parcellaire d'Allemagne (Fleury-sur-Orne) de 1477, *Histoire et Sociétés Rurales*, 23, 1, p. 169-204.

LORREN C. (1998) – *Notice Grentheville. Trainecourt, Bâtiment du XIIIe siècle*, dans : ESQUIEU Y., PESEZ J.-M., *Cent maisons médiévales en France (du XIIe au milieu du XVIe siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris, Cnrs Éditions, p. 305-306.

REGO D. (2018) – *Les élites au village, étude de la distinction sociale par les marqueurs archéologiques de part et d'autre de la Manche, entre le XIe et le XVe siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Claire Hanusse, Université de Caen Normandie et de Chistopher Gerrard, Université de Durham, 1039 et 502 p.

TAUPIN M.-C. (1996) – *Le hameau de Trainecourt XIIIe-XVe s.*, Ruralia I, Conference Ruralia I, Prague, 8th-14th september 1995, Prague, Institut of Archeology, p. 211-216.

Claire HANUSSE
Université de Caen-Normandie / Umr 6273 - CRAHAM
claire.hanusse@unicaen.fr

Pour citer cet article

HANUSSE C., 2021 – Dans la Plaine de Caen, le village de « Courtisigny » et le hameau de « Trainecourt » : deux fouilles d'habitats médiévaux désertés à l'aube de l'Époque moderne, *RAIF*, 12, p. 241-255.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 12 – 2021

5 Véronique BRUNET *et al.*
UNE ENCEINTE DU NÉOLITHIQUE MOYEN II :
Méry-sur-Marne, « La Remise » (Seine-et-Marne)

TABLE-RONDE SUR L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE (17-18 JANVIER 2019)

135 **AVANT-PROPOS ET PROGRAMME DES JOURNÉES**

139 Anne NISSEN
ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE. QUEL VILLAGE ?

151 Isabelle CATTEDDU
ARCHÉOLOGIE DE L'ESPACE VILLAGEOIS :
nouveaux débats et nouveaux enjeux

161 Cristina GONÇALVES-BUISSART, Ivan LAFARGE
L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE :
l'exemple du village de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis)

185 François GENTILI
HABITATS ÉLITAIRES ET ANCRAGES VILLAGEOIS :
quelques exemples et un focus, Viarmes en Val-d'Oise (VIIe-XVIIIe siècles)

223 Séverine HURARD
RÉFLEXIONS SUR LES MARGES DU VILLAGE ALTO-MÉDIÉVAL OU LA MARGINALITÉ DES ÉLITES RURALES ORDINAIRES :
l'exemple des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne – Ve-XIe siècles)

241 Claire HANUSSE
DANS LA PLAINE DE CAEN, LE VILLAGE DE « COURTISIGNY » ET LE HAMEAU DE « TRAINECOURT » :
deux fouilles d'habitats médiévaux désertés à l'aube de l'Époque moderne

257 Marc GRODWOHL
RECOUPEMENTS ENTRE ARCHÉOLOGIE DU BÂTI ET SOURCES ANCIENNES :
un village du Jura alsacien, l'habitat à Lutter (Haut-Rhin) de 1530 à 1632

279 Laurent FELLER
LE VILLAGE DES HISTORIENS

297 Magali WATTEAUX
LE VILLAGE VU PAR LES ARCHÉOGÉOGRAPHES

333 **ATELIER PRESCRIPTION / ARCHEOLOGIE DU VILLAGE**
Dorothée CHAOUI-DERIEUX (dir.)

341 **ARCHÉOLOGIE ET ARCHIVES AU CŒUR DU VILLAGE**
Olivier BAUCHET (dir.) avec la collaboration de Ludovic GALFO

345 **DES PRATIQUES AGRICOLES MÉDIÉVALES ENCORE MÉCONNUES ARCHÉOLOGIQUEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE**
Jean-Yves DUFOUR (dir.) avec la collaboration de Stéphane FRÈRE

351 **ATELIER BÂTI / ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE**
Ivan LAFARGE (dir.)

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €